



**Lancement d'un fonds de 450 000 \$ dédié à l'amélioration des conditions de vie des personnes
aînées dans la région de l'Estrie**

Sherbrooke, le 21 mai 2009 – La Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie), en collaboration avec la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie, le ministère de la Famille et des Aînés, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et l'Agence de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie, lance aujourd'hui le premier appel de projets du Fonds d'initiatives locales et régionales pour les personnes aînées.

Ce fonds, qui totalise 450 000 \$ sur quatre ans, financera des initiatives locales pour chacun des territoires de l'Estrie. Il est destiné à tout organisme sans but lucratif, incluant les coopératives, à toute municipalité, tout organisme municipal, ainsi qu'à tout organisme du réseau de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

« Le Fonds d'initiatives locales et régionales a pour mission de financer des projets concrets qui visent l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées et des proches aidants, indique Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la Conférence régionale des élus de l'Estrie. Nous désirons tous que nos aînés puissent participer pleinement au développement et au rayonnement de notre région; avec ce fonds ils auront maintenant un outil de plus pour y arriver. »

Quelques objectifs du fonds sont de stimuler et de soutenir l'implication bénévole des personnes aînées et d'encourager la mise en place de mesures pour les proches aidants notamment les femmes.

« Je lance un appel, haut et fort, à tous les milieux de l'Estrie : soumettez vos projets! s'exclame monsieur Claude Quintin, président de Table régionale de concertation des aînées de l'Estrie. Voici l'occasion tant rêvée pour nos communautés de développer ou de consolider des activités qui ont des retombées et des impacts positifs envers nos aînés. Nous souhaitons ardemment recevoir au moins un projet par territoire de MRC de l'Estrie, incluant Sherbrooke, pour ce premier appel. »

La première date de dépôt de projets est fixée au 18 septembre 2009. Les documents nécessaires pour présenter une demande sont présentement en ligne sur le site Web de la CRÉ de l'Estrie au www.creestrie.qc.ca/fondsaines.html.

Ce fonds est issu de l'entente spécifique *Adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de l'Estrie* conclue en mars 2008. Cette entente couvre une période de cinq ans et représente un investissement total de 695 000 \$.

À propos de la Conférence régionale des élus de l'Estrie : elle agit comme interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire de l'Estrie. En concertation avec ses partenaires, elle voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et elle s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

-30-

Pour entrevues ou
informations :

Madame Marie-Hélène Wolfe
Directrice générale
Conférence régionale des élus de
l'Estrie
Tél. : 819 563-1911

Monsieur Claude Quintin
Président
Table régionale de concertation des
aînées de l'Estrie
Tél. : 819 822-0204

Veillez prendre note que madame Wolfe et monsieur Quintin seront disponibles ce jeudi 21 mai en après-midi pour accorder des entrevues.